

**École élémentaire Les Coteaux du Suzon**  
**Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 7 novembre 2019**

Présents :

**Parents élus :** Mme Coutet, Mme Legrand, Mme Dos Santos Ferreira, Mme Marsot, Mme Knowles, Mme Chenaud, Mme Gagnepain, M. Charbonnet.

**Enseignants :** Mme Aubertin, Mme Terrussot, Mme Renaud-Fressy, Mme Freitag, M. Blanchet, M. Mandrillon, M. Mathey.

**Représentante de la Mairie :** Mme Blaya, conseillère municipale.

**DDEN :**

**Animatrice du centre de loisirs périscolaires :** Mme Cousot.

Absents excusés : Mme Lachkar, Mme Roy, Mme Delmaire-Sizes.

Ouverture de la séance à 17 h 35.

M. Mathey souhaite la bienvenue à tous les membres du nouveau conseil d'école.

**Le fonctionnement du conseil d'école**

M. Mathey présente les résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

219 votants pour 285 inscrits, soit une participation de 76,84 % : 190 suffrages exprimés / 29 votes blancs ou nuls, soit 84,73 % pour la liste.

Présentation des participants par l'intermédiaire d'un tour de table.

M. Mathey rappelle les attributions du conseil d'école aux parents élus.

Vote par correspondance :

Le troisième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 13 mai 1985 est remplacé par les dispositions suivantes : « le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école.»

→ Le directeur propose donc qu'à partir des élections de 2020, le vote soit réalisé exclusivement par correspondance et donc sans tenue d'un bureau de vote au sein des locaux de l'école. → le conseil d'école adopte cette proposition.

Rappel : les questions diverses devront être transmises au directeur une semaine avant la tenue du conseil d'école par l'intermédiaire des parents élus au conseil d'école.

**Le point sur les effectifs et la présentation de l'équipe pédagogique**

Nous accueillons un total de 174 élèves répartis de la façon suivante :

24 élèves en CP (Mme Renaud-Fressy)

23 élèves en CP/CE1 (5 CP et 18 CE1) (Mme Aubertin)

24 élèves en CE1/CE2 (17 CE1 et 7 CE2) (Mme Delmaire-Sizes)

26 élèves en CE2 (Mme Terrussot)

25 élèves en CE2/CM1 (7 CE2 et 18 CM1) (M. Mathey et Mme Freitag)

25 élèves en CM1/CM2 (17 CM1 et 8 CM2) (M. Blanchet)

27 élèves en CM2 (M. Mandrillon)

Nous avons eu deux départs pour cause de déménagement dès la première semaine.

Une personne AVS est présente dans l'école : Mme Reybard assurant une aide pédagogique auprès de certains élèves.

## Règlement intérieur

Ce règlement prend en compte les droits et obligations de chacun des membres de la communauté éducative pour déterminer les règles de vie collective qui s'appliquent à tous dans l'enceinte de l'école. Il rappelle les règles de civilité et de comportement.

Ce règlement doit suivre les évolutions du règlement type départemental dont la dernière mise à jour date du 24 mai 2019 sur demande de Madame Coq directrice académique des services de l'éducation nationale.

Les évolutions portent essentiellement sur l'utilisation des téléphones portables, la vérification de l'honorabilité des intervenants extérieurs, et quelques autres points.

Notre règlement sera mis à jour prochainement et validé lors de notre prochain conseil d'école (13/02/2020) puis distribué à toutes les familles.

Il est actuellement disponible sur le site de l'école dans l'ancienne version.

## Le Plan Particulier de Mise en Sécurité

Le PPMS est un plan réactualisé chaque année scolaire qui décrit les démarches, le lieu de confinement (gymnase) ou les lieux de regroupement et les consignes de sécurité à appliquer suivant les différents dangers.

Ce PPMS a été réactualisé pour cette année scolaire 2019/2020 et se présente en deux documents distincts : PPMS Risques Majeurs et PPMS Attentat Intrusion.

Ces documents ont été envoyés à l'administration et à la mairie le 2 octobre 2019 et ont été présentés au conseil d'école.

## Exercices incendie et de sécurité civile

Le premier exercice incendie a été réalisé le mardi 1<sup>er</sup> octobre à 9h20.

→ Le temps mis pour l'évacuation complète a été de **4' 31"**. L'évacuation s'est réalisée dans le calme et sans problème majeur relevé.

Le premier exercice de sécurité civile a été réalisé le mercredi 16 octobre à 10h.

→ Pour cet exercice, l'objectif était d'évacuer les locaux suivant une procédure définie en conseil des maîtres sans focaliser sur le signal d'alerte :

- respecter le chemin d'évacuation
- garder le silence absolu durant la fuite
- fuite par marche rapide sans précipitation

Le signal d'alerte sonore pour cet exercice était la sonnerie de l'école actionnée par intermittence par le directeur car aucun signal ne fonctionne correctement à ce jour pour avertir toutes les personnes présentes dans l'école.

→ L'évacuation s'est réalisée en **4' 45"** sans incident et sans bruit.

## Projet d'école

Pour rappel, ce projet possède 3 priorités :

Priorité 1 : élaboration du parcours citoyen dans le cadre de la grande mobilisation pour les valeurs de la République

Priorité 2 : écrire pour communiquer : du geste aux textes.

Priorité 3 : s'impliquer dans un projet artistique et culturel à travers une œuvre commune (fresque).

→ Cette année verra l'élaboration d'un nouveau projet d'école (2020/2023).

Un calendrier départemental ainsi qu'un dossier pour le concevoir nous seront prochainement proposés.

## Les aides aux élèves

- Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : l'équipe pédagogique a décidé de consacrer les 36 h annuelles à l'aide aux enfants qui rencontrent des difficultés dans leur apprentissage en français et en mathématiques. Cette aide est réalisée par chaque enseignant et offerte à des élèves de leur classe le soir entre 16 h 05 et 17 h 05 suivant un planning propre à chaque enseignant.
- L'accompagnement à la scolarité est un service proposé par le centre de loisirs périscolaires en partenariat avec l'Association PEP CBFC. C'est une aide aux devoirs qui s'adresse aux enfants du cycle 2 (les lundis et jeudis) et du cycle 3 (les mardis et vendredis) après la classe. Les enfants sont recrutés par le centre de loisirs périscolaires pour un trimestre reconductible après consultation de l'équipe pédagogique de l'école. Les enfants sont encadrés par des animateurs recrutés par les PEP CBFC et sont répartis en deux groupes de 8 au maximum. Les animateurs aident les enfants à faire leurs devoirs, et à acquérir des méthodes d'organisation, de gestion de temps et de travail. Il n'y a pas de surcoût pour les familles, qui paient une prestation au centre de loisirs périscolaires.
- L'étude encadrée est un service proposé par le centre de loisirs périscolaires en partenariat avec l'Association PEP CBFC. Les enfants inscrits à l'initiative de leurs parents pour un trimestre reconductible font leurs devoirs en autonomie (sans l'aide d'un adulte) sous la surveillance de l'encadrant.

**L'espace Baudelaire** propose également un dispositif d'aide aux devoirs de manière plus globale avec des rencontres organisées avec les parents. Il s'agit du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité).

Ce dispositif s'adresse aux élèves en difficulté scolaire et dont les parents ont des difficultés dans la gestion des devoirs et du suivi scolaire.

## Les travaux d'entretien et d'équipement de l'école

- Sol de classes :

Étudier la possibilité de changer le revêtement du sol de 2 classes.

→ Aucune information de la mairie à ce jour. Relance à faire.

- Luminaires dans la cour de récréation :

L'éclairage actuel est insuffisant, surtout entre le préau et la grille d'entrée.

Problème d'ampoules, de nettoyage des globes ?

Peut-être ajouter un éclairage sur la façade du bâtiment, côté périscolaire proche de la grille ?

→ les demandes ont été faites le 12 février 2018 mais aucune information côté mairie à ce jour.

- Sol de la cour de récréation :

Le goudron du sol se décolle et forme des trous côté grille d'entrée et derrière le panneau de basket.

→ la demande a été faite le 21/12/2018. Aucune information de la mairie à ce jour.

- Plaque d'inauguration de la fresque :

→ Toujours non fournie. Relance faite

Demande à faire :

- Possibilité de bénéficier du repas de la cantine à prendre en salle des maîtres ?

- Changement de sonnerie pour une moins agressive ?

- Changement de tableau pour un tableau blanc seyès ?

Mme Marsot (parent d'élève) demande si on a de nouvelles informations pour l'aménagement du carrefour avenue des Volontaires - rue de La Marseillaise (dangerosité avec la vitesse excessive des voitures) suite à l'accident qui s'est produit en mars dernier juste après la sortie des classes à 12h.

→ Pas de nouvelles des demandes faites, Mme Blaya va contacter M. Ponnelle (en charge de la sécurité civile, circulation et coordination à la mairie de Dijon).

## Le bilan de la fête de juin 2019

Le bénéfice de la fête de l'école est de 786,37 €. Merci aux parents volontaires pour l'organisation et leur implication pour que cette fête soit une réussite malgré la forte chaleur.

## L'association Coopérative Scolaire Coteaux du Suzon

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le lundi 23 septembre 2019.

Rappel des membres du bureau : Président M. Mathey – Trésorière Mme Terrussot – Secrétaire M. Mandrillon.

## Le fonctionnement du centre de loisirs périscolaires (en particulier pendant le temps d'accueil périscolaire) et du restaurant scolaire

### Effectifs :

Effectifs en hausse le matin et le soir :

Matin : entre 35 et 40 en 2018 entre 35 et 45 voire 50 cette année

Midi : entre 140 et 150 en 2018 entre 135 et 145 cette année

TAP : entre 100 et 110 en 2018 idem

Soir : entre 45 et 60 en 2017 et entre 60 et 75 cette année !!!

Voici les objectifs pédagogiques de cette année :

- Permettre aux enfant de faire face à l'échec
- Favoriser la Co-éducation
- Permettre à l'enfant de se sentir bien dans le collectif
- Faciliter la maîtrise de ses émotions

**Attention : Pour une question de sécurité, les changements de planning doivent être prévenus avant 8h40 le matin même**

### **Les activités en cours et à venir :**

USEP (avec intervenants) : FlagFootball et Initiation à l'handisport, proposés aux enfants, sur inscription.

Etude encadrée (avec intervenante) : sur inscription volontaire des enfants, possibilité de faire les devoirs en autonomie 1 à 2 fois par semaine sur le temps du TAP (à partir du CE2).

Théâtre : les lundis ou mardis midi (Aurélia).

Patinoire/skate park/piscine... (à venir).

Méditation pendant le TAP (Lucie).

Chant en pause méridienne (Lucie).

Danse en PM (Estelle).

Yoga péri soir (Estelle).

Soirées parents : à venir : soirée de fin d'année : Kho-Tho Lanta / Fête du péri le 2 juillet: Coteaux a un incroyable talent

## Les activités sportives et culturelles

IETS : interventions sportives par des intervenants municipaux.

1er trimestre

2ème trimestre

3ème trimestre

CP (Mme Renaud-Fressy)

gymnastique

course d'orientation

CP/CE1 (Mme Aubertin)	gymnastique	natation	course d'orientation
CE1/CE2 (Mme Delmaire-Sizes)	gymnastique	natation	course d'orientation
CE2 (Mme Terrusot)	gymnastique	athlétisme	course d'orientation
CE2/ CM1 (M. Mathey et Mme Freitag)	escrime	natation	acrosport
CM1/CM2 (M. Blanchet)	escrime	natation	acrosport
CM2 (M. Mandrillon)	escrime	athlétisme	natation

### Activités des classes

- Permis piétons : pour les élèves des classes de Mmes Terrusot, Delmaire-Sizes, M. Mathey.
- Permis internet (sensibilisation aux dangers d'internet) : pour les classes de M. Blanchet et M. Mandrillon.
- APER : pour les classes de M. Blanchet et Mandrillon.
- École et cinéma : pour les classes de Mmes Delmaire-Sizes, Terrusot.
- Animation Latitude 21 : Mme Terrusot
- Service sanitaire (étudiants en médecine) : demande faite le 22/05/2019, pas de nouvelle à ce jour.
- Intervention en anglais des élèves de 4ème du collège dans toutes les classes (2 fois dans l'année) → la première intervention sera le mercredi 18 décembre 2019.

### **Le comité des fêtes**

La première réunion s'est déroulée le jeudi 17 octobre à l'école.  
Afin d'organiser au mieux le carnaval et la fête de l'école, plusieurs ventes seront réalisées durant l'année scolaire : deux ventes de brioches, une vente initiative (un sac topbag).  
Le thème de la fête de l'école a été choisi et reste une surprise. La tombola sera reconduite.  
La prochaine réunion est planifiée le jeudi 23 janvier 2020 à 18 h à l'école.

### **Les dates à retenir**

Les prochains conseils d'école : jeudi 13 février 2020 ; jeudi 11 juin 2020.

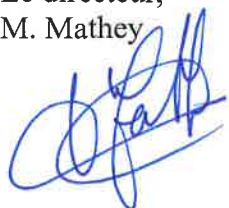
La fête de carnaval : vendredi 21 février 2020

La fête de l'école : vendredi 26 juin 2020.

La fête du périscolaire : jeudi 2 juillet 2020

La séance est levée à 19h00

Le directeur,  
M. Mathey



L'enseignant,  
M. Blanchet



La secrétaire de séance et parent d'élève,  
Mme. Marsot

